

Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse Desjardins du Littoral gaspésien

Le 31 mars 2026 à 18h30



Pour participer à votre assemblée générale annuelle, vous pouvez :

vous rendre au 167 Grande Allée E, Grande-Rivière, QC G0C 1V0 (*École des pêches et de l'aquaculture du Québec*)

ou

le lien pour assister à l'assemblée virtuelle sera disponible le 31-03-2026 à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caisselittoralgaspesien

L'assemblée générale annuelle se tiendra en **mode hybride**, c'est-à-dire que les membres pourront y participer en présentiel ou de manière virtuelle pour **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres de plein droit seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la rencontre.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- Prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2025
- Poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- Prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



Dans les 4 jours qui suivront la rencontre, vous pourrez:

- Voter sur la répartition des excédents annuels (ristournes)



Élection par acclamation au conseil d'administration

4 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse, soit :

- 2 postes pour le groupe universel – *Province de Québec*
- 1 poste pour le groupe C – *Cap d'Espoir*
- 1 poste pour le groupe D - *Percé*

Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 09-02-2026 à 12h (midi).

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

Groupe universel élu par acclamation	Groupe C élue par acclamation	Groupe D
BEAUDIN, Denis	COLLIN, Monique	Aucune candidature reçue

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/caisselittoralgaspesien ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2025 ainsi que le rapport annuel 2025.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 02 mars 2026

Caroline Moreau, secrétaire du CA